

EN MARS 2018, UNITI HABITAT A SIGNÉ UN ACTE A ROYE ET A LANCÉ UNE NOUVELLE OPÉRATION DANS LE GRAND EST.

UNITI Habitat et La Maison du CIL ont signé, le 1^{er} mars dernier, un acte pour la réalisation de 35 logements locatifs sociaux à Roye (Hauts-de-France). Quelques jours plus tard, le groupe ouvrira son marché au Grand-Est avec la signature d'un compromis à La Chapelle-Saint-Luc pour la création de 25 logements individuels et collectifs.

Résidence « Le Clos du Bastion » à Roye (Hauts-de-France)

Roye est le chef-lieu de canton et siège de la communauté de communes du Grand Roye ; la commune se trouve dans l'arrondissement de Montdidier, située dans le département de la Somme.

La commune est équipée de tous les services éducatifs et de santé, des transports ainsi que d'infrastructures sportives de qualité. Avec en sus les commerces et commodités du quotidien à proximité, la résidence « Le Clos du Bastion » offrira un cadre de vie agréable à ses résidents.

L'opération se compose de 35 logements répartis en **4 bâtiments** collectifs. Les 3 premiers bâtiments accueilleront **32 logements collectifs**. Le dernier bâtiment sera constitué de **3 pavillons individuels** accolés avec jardins privatifs clôturés.

Les bâtiments 1&2 sont conçus en R+2+combles, le bâtiment 3 sera en R+2 et les pavillons en R+1 pour une superficie habitable de 2 245,52 m² comprenant :

- 15 logements T2
- 12 logements T3
- 8 logements T4
- 37 places de stationnement dont 5 PMR*

Le stationnement sera assuré par 3 parkings aériens situés entre chaque bâtiment. Il est prévu 1 place de stationnement par logement et 2 places visiteurs. L'unique accès se fera par un portail avec contrôle d'accès au 121 de la rue Saint Gilles.

Les logements de cette résidence sont éligibles au PLUS** (26) et PLAI*** (9)

*Personne à Mobilité Réduite - **Prêt Locatif à Usage Social - ***Prêt Locatif Aidé d'Intégration

Le 1^{er} mars 2018, le groupe UNITI a signé l'acte VEFA avec le bailleur **La Maison du CIL**^{AL}
social **La Maison du CIL**.
Groupe ActionLogement

Cette opération est conçue par le cabinet « ASTELLE Architecture » pour un chiffre d'affaires total de 3 592 832 € HT.



Résidence « Antares » à La Chapelle-Saint-Luc (Grand Est)

Le 26 mars dernier, le groupe UNITI a signé le contrat préliminaire de réservation (CPR) de la résidence « Antares » à La Chapelle-Saint-Luc (Aube).

Il s'agit du compromis de vente pour les 9 villas en R+1 et le bâtiment collectif R+1 (25 logements au total) du bailleur social TROYES HABITAT en vue d'une signature prochaine de l'acte VEFA.

La résidence « Antares » sera composée de 8 logements T2 – 8 logements T3 – 8 logements T4 et 1 logement T5 ainsi que de 31 places de parking donc 1 PMR* pour une surface plancher de 1 862,30 m².



A propos d'UNITI

Sa mission principale est la construction et la promotion immobilière de logements aidés afin de répondre aux problématiques d'accès au logement social dans les communes.

Le groupe répond à un double défi : celui de permettre aux communes de respecter leurs engagements au regard de la loi SRU et celui de permettre aux sociétés HLM de respecter leurs engagements de production.

Présent sur tout le territoire national, le groupe est coté à l'Euronext Access Bourse de Paris (code ISIN : FR0012709160, code mnémo : MLUNT).

Pour en savoir plus : www.uniti-habitat.fr

Relations presse UNITI

Céline FOURNET
t : 06 60 79 08 45
@ : cf@uniti-habitat.fr